

Les vestiges d'habitat d'époque romaine

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **107 (2007)**

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Les vestiges gallo-romains ont été intégrés à ce travail, non pour leur valeur archéologique, car ils ont été fortement endommagés par l'installation des tombes de la nécropole tarbo-antique du Pré de la Cure (fig. 129), mais afin de saisir les changements survenus entre la fin de l'âge du Fer et la période romaine sur le plan urbain. Il s'agit soit le passage de l'oppidum au vicus.

LES VESTIGES D'HABITAT D'ÉPOQUE ROMAINE

Le site de succession chronologique. Les éléments de datation fournis par le mobilier associé sont présentés à la suite de leur description, à l'exception du matériel prélevé dans les remplissages précédant l'installation du vicus, qui fait l'objet d'une étude détaillée.

latino-orientales
343. Cette étude est présentée dans le chapitre VI.
343. Stronach, M., 2000, vol. I, pp. 207-208.
343. M.-A. Halilman in Stronach, M., 2000, vol. II, pp. 12-13. Nous tenons à remercier M. Halilman pour son accueil et son aide précieuse.

Fig. 122. Secteur sud-est du site. Vue aérienne. Les vestiges gallo-romains sont indiqués en rouge. Les vestiges préhistoriques sont indiqués en vert. Les vestiges médiévaux sont indiqués en bleu.



Le bâtiment portant sur le podium est construit en maçonnerie de briques crues. Les murs sont épais de 0,40 à 0,70 m (fig. 129, couche 4). Les vestiges gallo-romains sont situés dans le secteur sud-est du site. Les vestiges préhistoriques sont situés dans le secteur nord-ouest. Les vestiges médiévaux sont situés dans le secteur central. Les vestiges gallo-romains sont datés de la fin de l'époque augustéenne au début du règne de Tibère.

On relèvera que cette datation correspond au début de la production de l'atelier de Faustus, dont les débris de fabrication ont été découverts au sud du chantier de l'atelier de Faustus.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Les vestiges gallo-romains ont été intégrés à ce travail, non pour leur valeur architecturale, car ils ont été fortement endommagés par l'installation des tombes de la nécropole tardo-antique du Pré de la Cure (fig. 125), mais afin de saisir les changements survenus entre la fin de l'âge du Fer et la période romaine sur le plan urbanistique, soit le passage de l'*oppidum* au *vicus*.

Seules trois zones ont fait l'objet d'une fouille exhaustive des vestiges d'époque romaine (fig. 126). Les structures mises au jour sont décrites par secteur selon leur ordre de succession chronologique. Les éléments de datation fournis par le mobilier associé sont présentés à la suite de leur description, à l'exception du matériel prélevé dans les remblais précédant l'installation du *vicus*, qui fait l'objet d'une étude détaillée²⁴¹.

241. Cette étude est présentée dans le chapitre VI.

242. STEINER/MENNA 2000, vol. I, pp. 203-205.

243. M.-A. Haldimann in STEINER/MENNA 2000, vol. II, pp. 35-52. Nous tenons à remercier chaleureusement l'auteur d'avoir mis sa documentation à notre disposition. Ce mobilier est présenté dans le chapitre VI.

244. CURDY et al. 1995, p. 18. Rapport du Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon, Réf.LRD95/R3314A.

Fig. 125. Secteur oriental, Philosophes 13. Vue de deux tombes de la nécropole tardo-antique du Pré de la Cure installées dans la cave d'époque romaine (Bâtiment 1).



La deuxième partie de ce chapitre est consacrée à la fin de la période gallo-romaine, et plus particulièrement à l'abandon du *vicus* dans les deux secteurs fouillés. Pour trois des quatre parcelles étudiées (chantiers des Philosophes 7, 13 et 21), nous disposons d'un *terminus ante quem* fourni par le mobilier retrouvé dans les sépultures les plus anciennes de la nécropole du Pré de la Cure²⁴². Les résultats de cette étude sont repris dans le présent ouvrage, ainsi que l'analyse céramologique de M.-A. Haldimann portant sur le mobilier recueilli dans les constructions les plus récentes de l'agglomération gallo-romaine, découvertes dans le secteur oriental²⁴³. Ce matériel a été comparé avec celui provenant des décombres du bâtiment 2 et celui recueilli dans la démolition romaine supérieure du secteur sud. Cette confrontation a été entreprise afin d'établir si ces deux quartiers ont été désertés à la même époque et si cet abandon correspond à la construction du *castrum*, datée par dendrochronologie vers 325-326 ap. J.-C.²⁴⁴

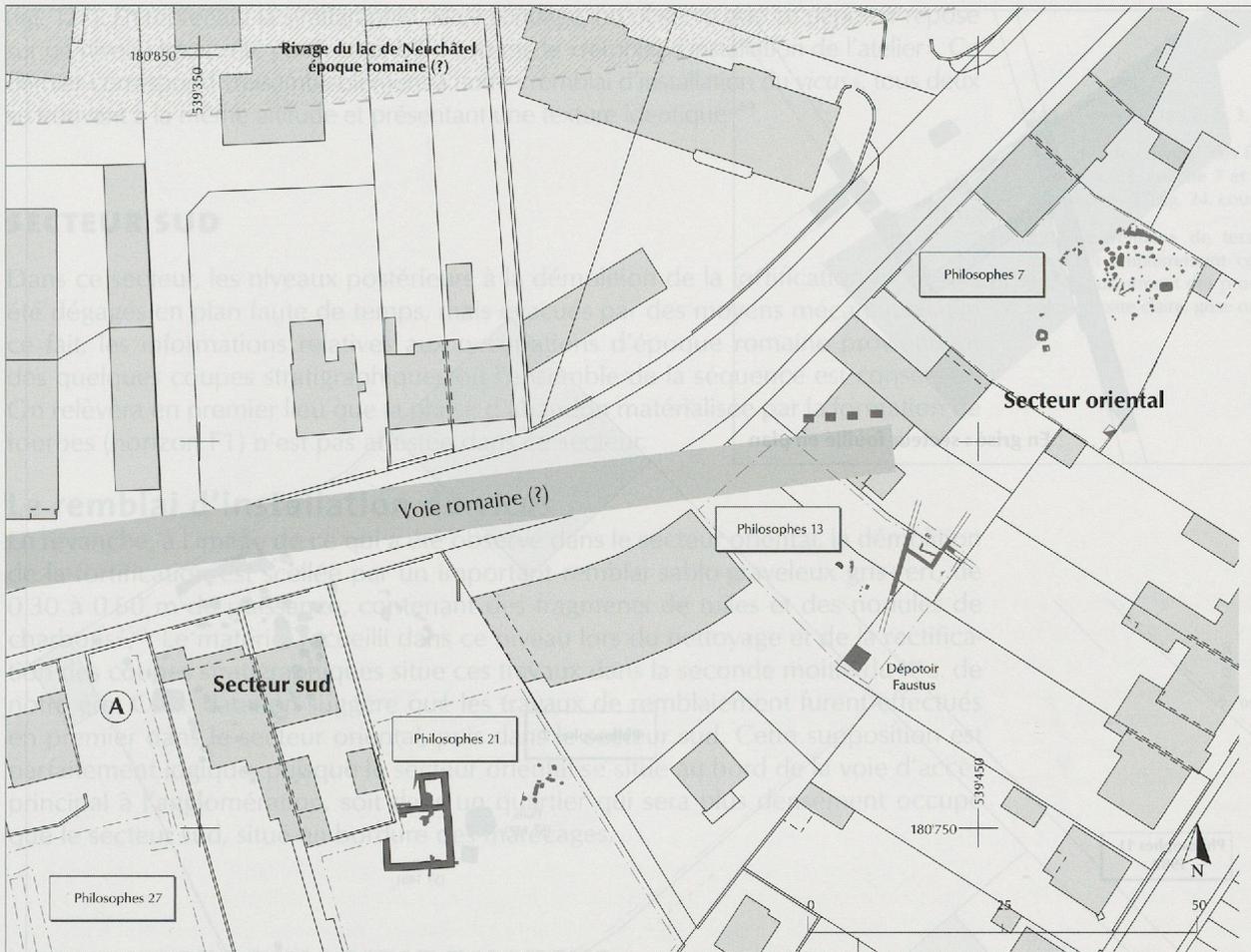


Fig. 126. Plan des vestiges d'époque romaine découverts à la rue des Philosophes.

DE L'OPPIDUM AU VICUS

SECTEUR ORIENTAL (fig. 127)

L'épisode « laténien » se terminait vers le milieu du 1^{er} s. av. J.-C. avec l'abandon des fossés défensifs et le démantèlement de la fortification²⁴⁵. A cette époque, les fossés sont comblés et le sommet de leur remplissage est partiellement scellé par la démolition étalée de la fortification.

La phase d'abandon

La présence d'un important niveau tourbeux entrecoupé de strates sableuses au-dessus de cette démolition, suggère que le secteur oriental fut laissé quelque temps à l'abandon, avant d'être réaménagé au début de l'époque romaine²⁴⁶. Le mobilier recueilli dans ces tourbes et au sommet de la démolition du rempart présente un faciès augustéen moyen²⁴⁷.

Le remblai d'installation du vicus

D'importants travaux de remblayage ont précédé l'extension de l'agglomération dans ce secteur. Ce remblai, relativement homogène, est constitué d'un limon sablo-graveleux gris-vert, dont l'épaisseur varie de 0.40 à 0.70 m (fig. 129, couche 4). Les matériaux ayant servi à cet assainissement provenaient d'un secteur déjà occupé, comme en témoigne le grand nombre de fragments de céramique retrouvés dans ces niveaux. L'étude du mobilier permet de dater cette phase de la fin de l'époque augustéenne, voire du début du règne de Tibère²⁴⁸.

On relèvera que cette datation correspond au début de la production de l'atelier de Faustus, dont les déchets de fabrication ont été découverts au sud du chantier des Philosophes 13

²⁴⁵. Voir à ce sujet le chapitre III.

²⁴⁶. Pour le chantier des Philosophes 13, voir fig. 53, couches 4b et 4d; pour le chantier des Philosophes 7, voir fig. 54, couche 2c.

²⁴⁷. Horizon F1, chapitre VI.

²⁴⁸. Horizon F2, chapitre VI.

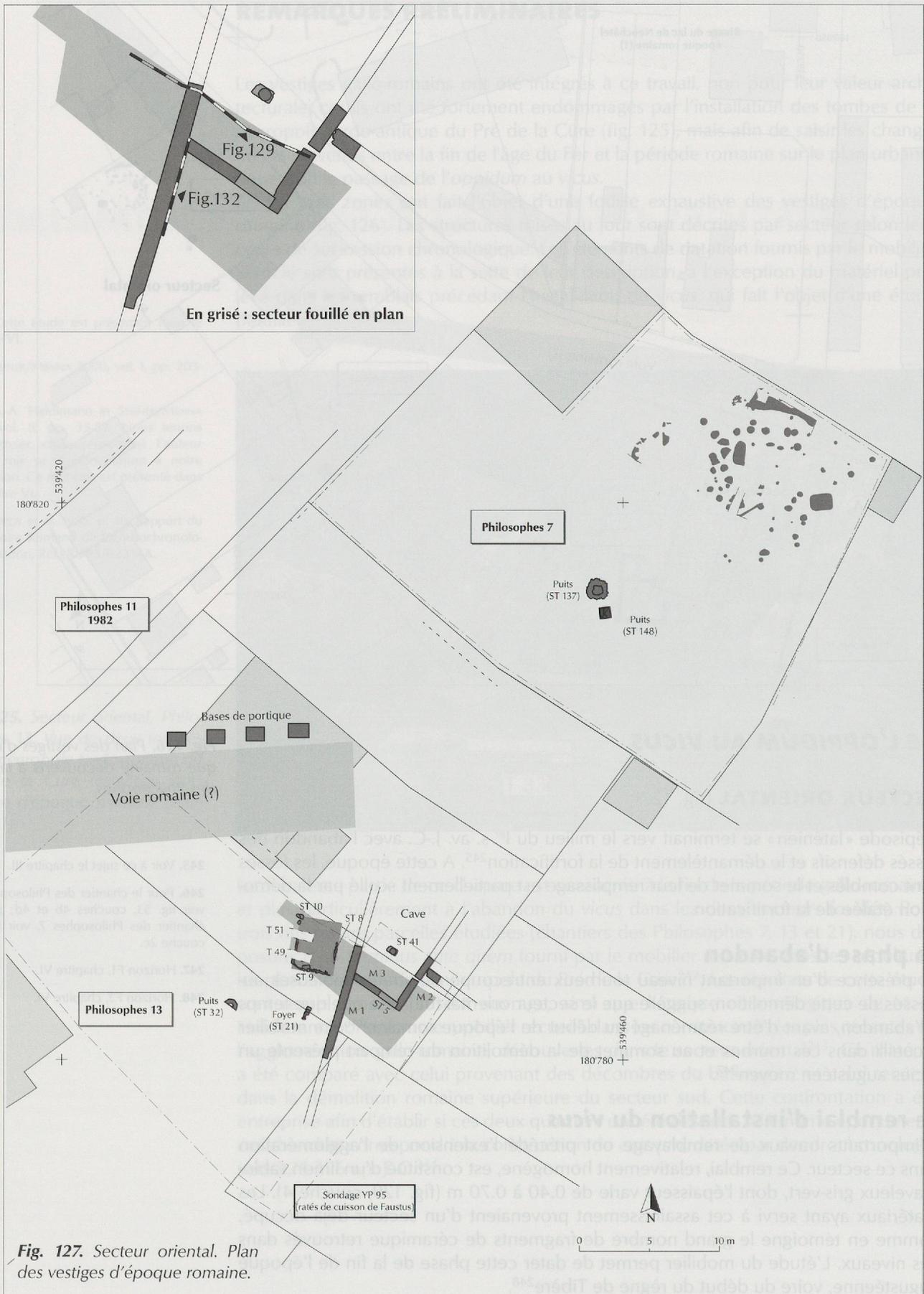


Fig. 127. Secteur oriental. Plan des vestiges d'époque romaine.

(fig. 127). En reprenant la stratigraphie de ce sondage, on observe que ce dépotoir repose sur un niveau interprété par T. Luginbühl comme le «remblai d'installation de l'atelier». Ce dernier correspond vraisemblablement à notre «remblai d'installation du vicus», tous deux se trouvant à la même altitude et présentant une texture identique²⁴⁹.

SECTEUR SUD

Dans ce secteur, les niveaux postérieurs à la démolition de la fortification n'ont pas été dégagés en plan faute de temps, mais évacués par des moyens mécaniques. De ce fait, les informations relatives aux occupations d'époque romaine proviennent des quelques coupes stratigraphiques où l'ensemble de la séquence est conservée. On relèvera en premier lieu que la phase d'abandon matérialisée par la formation de tourbes (horizon F1) n'est pas attestée dans ce secteur.

Le remblai d'installation du vicus

En revanche, à l'image de ce qui a été observé dans le secteur oriental, la démolition de la fortification est scellée par un important remblai sablo-graveleux gris-vert, de 0.30 à 0.60 m de puissance, contenant des fragments de tuiles et des nodules de charbons²⁵⁰. Le matériel recueilli dans ce niveau lors du nettoyage et de la rectification des coupes stratigraphiques situe ces travaux dans la seconde moitié du I^{er} s. de notre ère. Cette datation suggère que les travaux de remblaiement furent effectués en premier dans le secteur oriental, puis dans le secteur sud. Cette supposition est parfaitement logique, puisque le secteur oriental se situe au bord de la voie d'accès principal à l'agglomération, soit dans un quartier qui sera plus densément occupé que le secteur sud, situé en bordure des marécages.

LES VESTIGES D'HABITAT DU VICUS

SECTEUR ORIENTAL (fig. 127)

Chantier des Philosophes 13

Une surface de 50 m² environ a été dégagée en plan sur cette parcelle. Cet espace correspond à l'emplacement d'une cave maçonnée (Bt 1), dont l'implantation a fortement perturbé les occupations antérieures. En raison de l'exiguïté de la surface fouillée, on ne possède pas le plan complet des aménagements qui s'y succédèrent.

La structure 6 (fig. 128, I)

La première structure mise au jour sur le remblai d'installation du vicus est un sol composé de graviers et de petites pierres posées à plat; son épaisseur varie entre 0.04 et 0.09 m (fig. 129, ST 6). Il fut dégagé sur l'ensemble de la zone fouillée, à l'exception de la partie située à l'est du mur M2.

Vu le peu de renseignements à notre disposition, il n'est pas possible d'attribuer avec certitude une fonction à cet aménagement. Il pourrait s'agir d'une place, d'une simple zone de circulation aménagée, ou alors d'un chemin.

Les quelques fragments de céramique recueillis dans cet empièchement n'ont livré aucun marqueur chronologique permettant de préciser la date de sa mise en place²⁵¹.

La structure 4 (fig. 128, II)

Les plus anciens vestiges se rattachant à un bâtiment subsistent sous la forme d'un solin de pierres sèches d'orientation nord-sud/est-ouest (ST 4). Un remblai sableux gris, épais d'une dizaine de centimètres, l'isole de la zone de circulation ST 6 (fig. 129, couche 5). Le plan de cet aménagement est incomplet: il se prolonge vers le nord, au-delà des limites de fouilles, alors qu'une partie de la paroi sud a été

²⁴⁹. LUGINBÜHL 1995², p. 3, fig. 2.

²⁵⁰. Pour le chantier des Philosophes 21 voir la fig. 23, couche 7 et pour celui des Philosophes 27, fig. 24, couche 6.

²⁵¹. La trentaine de tessons retrouvés dans cet empièchement comprend presque exclusivement des productions régionales en pâte claire, grise ou peinte.

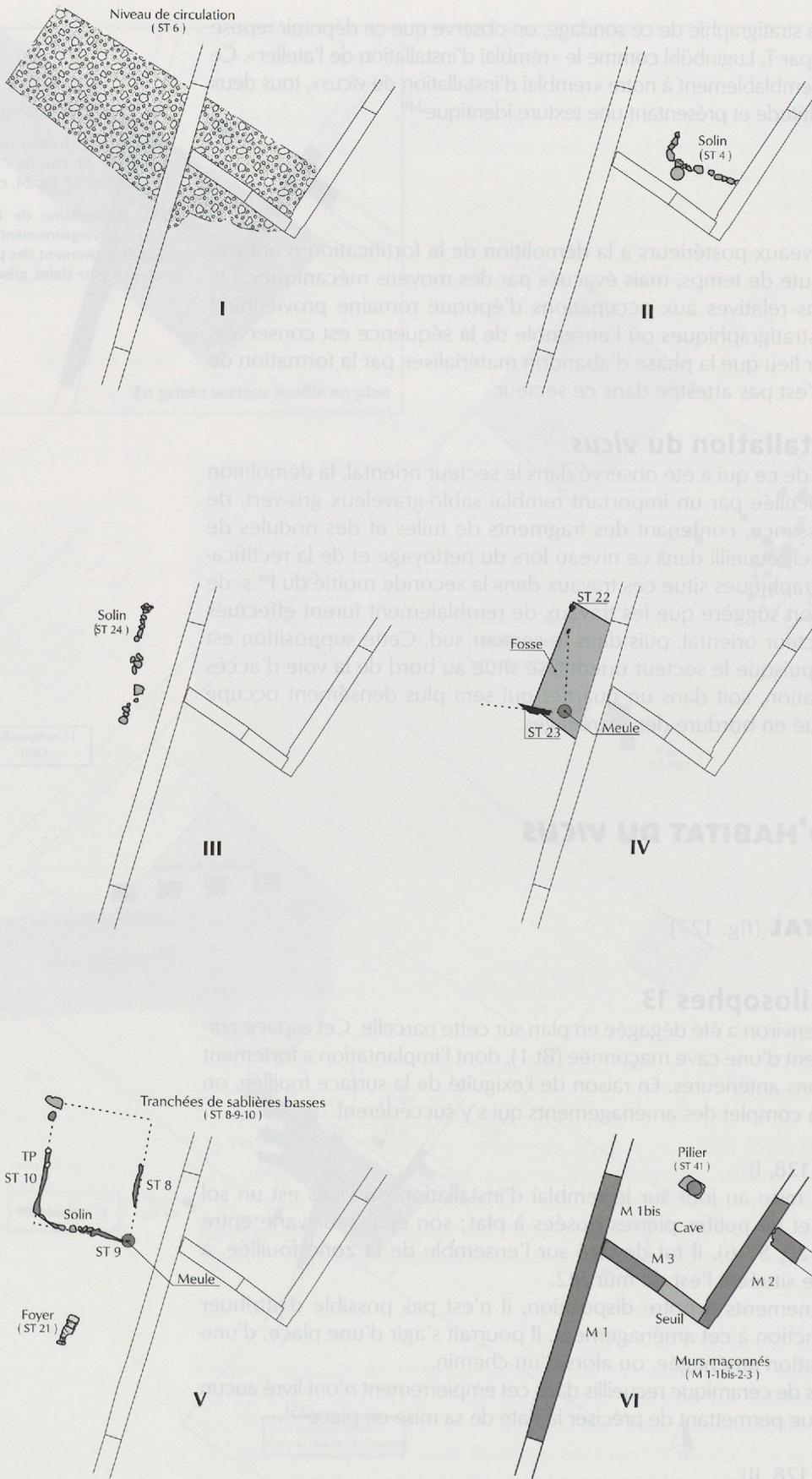


Fig. 128. Secteur oriental, Philosophes 13. Plans des différents états de l'époque gallo-romaine (situation fig. 127).

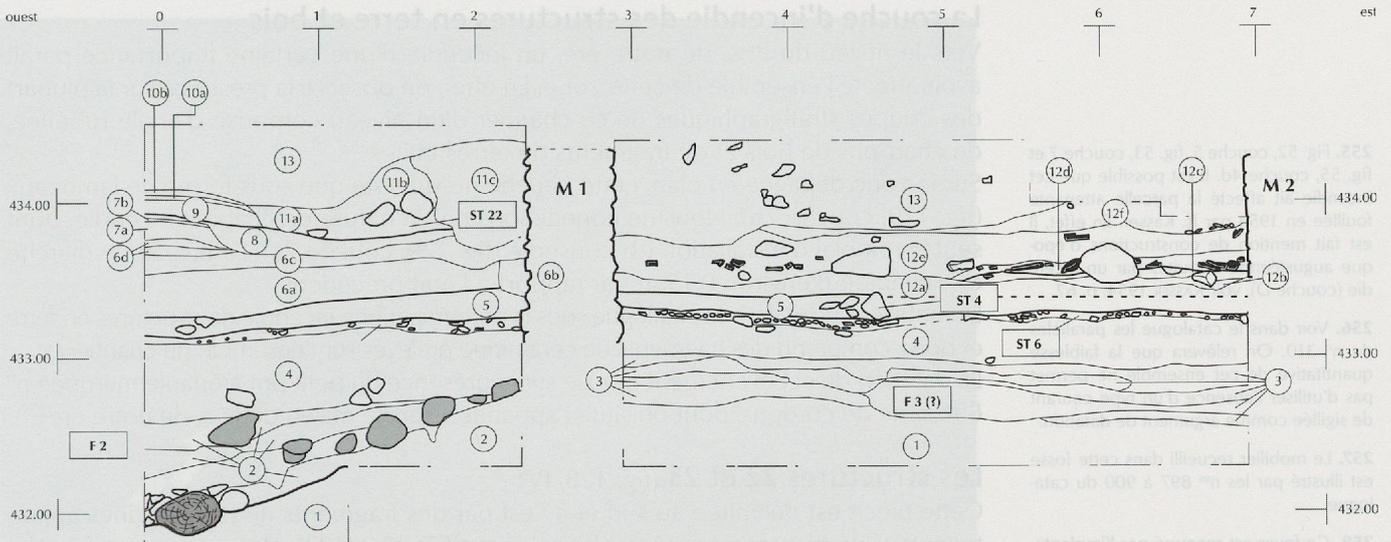


Fig. 129. Secteur oriental, Philosophes 13. Coupe stratigraphique ouest-est, vue nord, à travers la cave et à l'ouest de M1 (situation fig. 127). **1.** Sable: cordon littoral **2.** Comblement du fossé 2 **3.** Comblement du fossé 3 (?) **4.** Limon sableux gris-vert, graviers: remblai d'installation du vicus ST 6: Sol composé de graviers et de petits cailloux posés à plat **5.** Limon sableux gris foncé: remblai sur lequel est implanté le solin en pierres sèches ST 4; à l'ouest de M1: remblai - niveau de circulation **6.** Remblai **6a.** Limon sableux gris **6b.** Limon sableux gris clair **6c.** Limon sableux gris foncé: remblai du solin en pierres sèches ST 24 **6d.** Feuilletages de limon sableux gris avec traces d'oxydation dans l'épaisseur: niveau d'occupation du solin en pierres sèches ST 24 **7.** Remblai **7a.** Limon sableux gris: remblai **7b.** Limon argileux, rubéfié, charbons de bois: couche d'incendie de structures légères sur laquelle repose la sablière basse ST 22 **8.** Limon sableux gris-noir, graviers, nombreux charbons de bois (environ un tiers de la couche): fosse ayant servi de dépotoir aux décombres de l'incendie (c. 7b); sur cette couche sont implantées les sablières basses ST 22 et 23 **ST 22.** Sablière basse **9.** Argile ocre dans laquelle se trouvent les tranchées d'implantation de sablières basses ST 8,9,10: Remblai **10.** Remblai **10a.** Limon sableux gris-vert partiellement conservé au niveau de la coupe: remblai **10b.** Argile ocre orangé: sol (?) **11.** Remblai **11a.** Limon argileux gris foncé contenant de nombreux cailloux, des charbons de bois: drain? **11b.** Sables et graviers gris clair: niveau naturel de lessivage **11c.** argile ocre, argile rubéfiée, molasse fusée, couche très compacte: étanchéité de M1 bis **12.** Remblai **12a.** Limon sableux gris, nodules de mortier, fragments de briques: remblai (niveau de construction des murs maçonnés) **12b.** Limon sableux gris foncé, pierres, quelques fragments de tuiles, charbons de bois: feuilletages d'occupation de la cave **12c.** Argile ocre compacte, cailloux, charbons de bois, fragments de tuiles: remblai - niveau de circulation **12d.** Limon sableux gris-noir, comprenant beaucoup de charbons de bois, des tuiles et des cailloux: démolition **12e.** Limon sableux gris foncé, charbons de bois (moins que dans c. 12c), cailloux, mortier fusé: démolition **12f.** Limon argileux gris, graviers, cailloux, nodules d'argile ocre, fragments d'enduits muraux: comblement de la cave **13.** Limon brun, tuiles, cailloux, graviers: remblai pour l'installation de la nécropole tardo-antique du Pré de la Cure.

détruite lors de l'implantation du mur M2. La construction de la cave a entraîné une contamination des niveaux correspondant à l'occupation de cet habitat. Pour cette raison, l'ensemble du mobilier archéologique qui s'y rattache ne peut être daté précisément²⁵². A l'ouest du mur M1, un niveau de circulation contemporain de cette occupation a été mis en évidence (fig. 129, sommet de la couche 5).

La structure 24 (fig. 128, III)

Seule la limite orientale de la structure 24 est conservée. Elle se présente sous la forme d'un solin de pierres sèches interrompu à deux reprises par des pierres disposées en cercle, attestant la présence de montants verticaux. A l'est se trouve un sol de terre battue (fig. 129, couche 6d) installé sur un remblai épais d'une dizaine de centimètres (fig. 129, couche 6c). Le niveau de marche est rehaussé d'environ 0.30 m par rapport à la structure 4.

Le mobilier archéologique associé à cet aménagement provient du remblai sous-jacent. Or, comme il ne comporte pas de céramique sigillée, il n'est pas possible de fournir un *terminus post quem* précis pour l'installation de cette construction. Toutefois, la comparaison du faciès représenté avec celui d'autres sites permet de situer la mise en place de cet aménagement dans le courant du deuxième quart du I^{er} siècle de notre ère²⁵³. Certains récipients en TSI (n^{os} 294-295) pourraient même avoir été produits dans l'atelier de L. Aemilius Faustus, situé non loin de là²⁵⁴.

252. Les ensembles relatifs à cette occupation comprennent aussi bien des céramiques augusto-tibériennes (pot type Paunier 2, TSI avec estampille «Vepotalus»), que des récipients caractéristiques des II^e-III^e s. ap. J.-C. (céramiques à revêtement argileux métallescent).

253. Voir la datation des parallèles des pièces illustrées, catalogue n^{os} 877 à 889.

254. En réalité seuls les ratés de cuisson de la production de ce potier ont été retrouvés, pour leur situation voir la fig. 127. Cet atelier a fonctionné depuis le début de l'époque tibérienne jusqu'au milieu du I^{er} s. ap. J.-C., voir LUGINBÜHL 2001, pp. 319-320.

253. Fig. 52, couche 5, fig. 53, couche 7 et fig. 55, couche 4d. Il est possible que cet incendie ait affecté la parcelle attenante fouillée en 1954 par R. Kasser. En effet, il est fait mention de constructions d'époque augustéenne détruites par un incendie (couche D), voir KASSER 1954, p. 62.

256. Voir dans le catalogue les parallèles du n° 310. On relèvera que la faiblesse quantitative de cet ensemble ne permet pas d'utiliser l'absence d'un type courant de sigillée comme argument de datation.

257. Le mobilier recueilli dans cette fosse est illustré par les n° 897 à 900 du catalogue.

258. Ce foyer est recoupé par l'implantation des tombes n° 58 et 61 de la nécropole du Pré de la Cure. Seules trois dalles de terres cuites sont conservées ; elles sont épaisses d'environ 0.03 m, leur largeur et leur longueur varient (max. : 0.36 x 0.30 m). Un bloc de molasse rubéfié délimite la structure au sud. Ce type de foyer est assez courant, notamment dans le *vicus* de *Lousonna*, BERTI 1991, fig. 51.

259. Les piliers retrouvés dans les caves sont généralement situés au centre de la pièce, plus rarement sur ses côtés, voir RUCH 1991, pp. 57-58.

La couche d'incendie des structures en terre et bois

Vers le milieu du I^{er} s. de notre ère, un incendie d'une certaine importance paraît avoir affecté l'ensemble de cette zone. En effet, on observe la présence sur la plupart des coupes stratigraphiques de ce chantier d'un niveau composé d'argile rubéfiée, de charbons de bois et de fragments de terres cuites²⁵⁵.

Sur la zone dégagée en plan, cette couche ne subsiste que sous forme de lambeaux (fig. 129, couche 7b). Nous ne connaissons pas la nature de l'habitat incendié, dont seul le remblai d'installation est conservé (fig. 129, couche 7a). Le niveau de marche est rehaussé d'environ 0.15 m par rapport à l'état précédent.

Le mobilier illustré dans le catalogue sous la dénomination «incendie de structures en terre et bois» comprend des fragments de céramique prélevés sur l'ensemble du chantier.

La datation de cet événement repose sur la présence du petit pot à épaule marquée n° 896 orné de cordons, dont on situe l'apparition vers le milieu du I^{er} s. de notre ère²⁵⁶.

Les structures 22 et 23 (fig. 128, IV)

Cette pièce est délimitée au sud et à l'est par des fragments de bois calcinés appartenant probablement à une sablière basse (ST 22 et 23). Aucune trace de solin n'est attestée et la sablière paraît avoir été implantée directement dans le remblai sous-jacent. L'angle sud-est est matérialisé par une meule qui devait probablement supporter un poteau cornier.

Cet aménagement repose sur une fosse rectangulaire (largeur comprise entre 0.15 et 0.17 m, longueur d'environ 3.50 m, profondeur variant entre 0.20 et 0.30 m) comblée par un limon sableux gris-noir contenant un très grand nombre de charbons de bois (environ un tiers de la couche), ainsi que de nombreux fragments de céramique (fig. 129, couche 8). L'excavation de cette fosse s'est faite à partir de la couche d'incendie susmentionnée. La nature de son comblement suggère qu'elle servit de dépotoir pour les décombres résultant de cet incident. Le plat Drag. 17, n° 890, a d'ailleurs été reconstitué à partir de fragments provenant de ces deux contextes, mais prélevés à une dizaine de mètres l'un de l'autre.

Comme le remplissage de cette fosse a servi de remblai d'établissement pour les deux sablières ST 22-23, le mobilier céramique a pu être utilisé afin d'établir un *terminus post quem* à cet établissement et non pas une fourchette chronologique comme c'est généralement le cas pour ce type de structure. La présence d'une coupe de type Drag. 35 (Service A de la Graufesenque, n° 899) permet de proposer une date de construction postérieure à 60 ap. J.-C.²⁵⁷

Les structures 8-9-10 et le foyer ST 21 (fig. 128, V)

Il s'agit d'un espace rectangulaire délimité sur trois côtés par des tranchées (ST 8, 9 et 10) ayant servi à l'implantation d'un solin de pierres sèches supportant une sablière. La paroi nord, située en dehors des limites de fouilles, n'a pu être observée. Toutefois, la présence d'une pierre d'angle à l'extrémité de la paroi ouest permet de restituer le plan de cette pièce, dont la superficie est estimée à 11,4 m². Une meule située dans l'angle sud-est, a probablement servi de base à un montant vertical. Le niveau de circulation est rehaussé d'environ 0.12 m par l'apport d'un remblai d'argile ocre (fig. 129, couche 9).

Plusieurs traces de piquets ont été repérés aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de cette pièce. La surface fouillée ne permet pas de dégager un plan d'ensemble formé par ces structures. Ces dernières sont soit contemporaines des tranchées ST 8, 9 et 10, soit postérieures, étant donné que leur fond se situe à la même altitude que celui des tranchées d'implantation des sablières.

Un foyer de dalles de terre cuite²⁵⁸ a été découvert à environ 2.50 m au sud de cette pièce (fig. 130), à un niveau identique. Cependant on ne peut être assuré que ces deux aménagements sont contemporains, la zone les séparant n'ayant pas été dégagée en plan.

La cave (fig. 128, VI)

Les murs M1, M2 et M3 délimitent l'emplacement d'une cave, dont on ne connaît ni la fermeture au nord, ni le plan du bâtiment auquel elle appartient. La présence d'un pilier (fig. 131), situé probablement au centre de la pièce²⁵⁹, permet d'estimer sa surface à environ 25 m².



Fig. 130. Secteur oriental, Philosophe 13. Le foyer en terre cuite ST 21.



Fig. 131. Secteur oriental, Philosophe 13. Le pilier de la cave du bâtiment 1 (ST 41).

Ce local présente une forme trapézoïdale et non rectangulaire ou carrée, comme c'est généralement le cas pour ce type de construction²⁶⁰. Cette forme, peu orthodoxe, est due à l'orientation du mur M1, antérieur à la cave. Ce mur présente deux phases de construction (fig. 132) : la fondation en tranchée étroite du mur de la première phase est constituée de galets de 0.12 à 0.18 m et de quelques blocs de 0.20 à 0.30 m posés de chant, ainsi que de fragments de tuiles ; l'ensemble est noyé dans un mortier jaune relativement sableux. Soulignons que cette fondation a été réalisée de façon à compenser la légère pente des remblais sous-jacents. L'élévation conservée présente quatre assises constituées de blocs de calcaire équarris de 0.10 à 0.30 m, ainsi que de cailloux de plus petites dimensions.

Lors de la construction de la cave, le mur M1 a été démantelé et reconstruit (M1 bis). Il est alors implanté plus profondément (environ 0.70 m en-dessous des fondations de la première phase). Ses fondations se composent d'une ou deux assises de gros blocs de calcaire et de boulets (d'environ 0.30 x 0.20 m)²⁶¹. De même que la fondation, l'élévation de ce mur se situe à environ 0.60 m en-dessous de celle de la première phase (soit à 433.45 m) ce qui correspond à l'altitude du

²⁶⁰. RUCH 1991, p. 48 ; BERTI/MAY CASTELLA 1993, p. 28.

²⁶¹. Les fondations des murs M2 et M3 présentent le même mode de construction que celles du 2^e état du mur M1 (M1 bis).

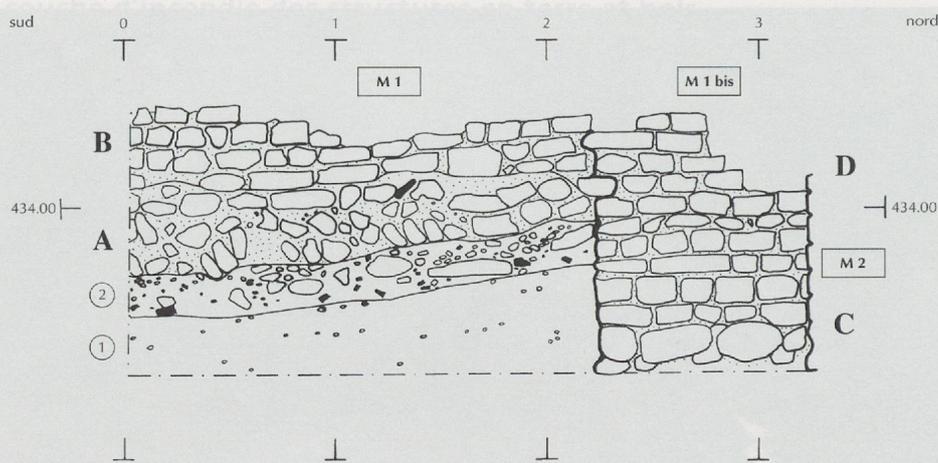


Fig. 132. Secteur oriental, Philosophes 13. Élévation de M1, vue ouest (situation fig. 127).

1. Limon sableux gris-vert, graviers: remblai **2.** Limon sableux gris foncé, cailloux, charbons, fragments de tuiles et de céramique: remblai (?)

Mur 1: **A.** Fondations de la 1^{ère} phase du mur, constituées de nombreux galets et de quelques blocs de calcaire équarris, posés de chant et noyés dans un mortier sableux jaune **B.** Élévation de la 1^{ère} phase: assises relativement régulières, composées de blocs de calcaire équarris et de quelques galets **Mur 1 bis:** Construit lors de l'aménagement de la cave **C.** Fondations composées de boulets et de quelques galets **D.** Élévation de la 2^e phase: parement composé de blocs de calcaire de dimensions variables, disposés en assises régulières.

sol de la cave, qui se situe à 433.50 m. Les trois murs M1 bis, M2 et M3 ont été construits une fois l'emprise de la cave excavée, étant donné que seuls les parements internes sont réguliers et qu'aucune tranchée de fondation n'a été observée à l'extérieur du bâtiment.

Nous possédons peu de renseignements relatifs à l'aménagement intérieur de cette cave. On observe une succession de couches (fig. 129, couches 12b à 12d) dans la moitié est du local, qui n'apparaissent pas dans la partie ouest, où la démolition repose directement sur le remblai de construction (fig. 129, couche 12a). Or en plan, l'intersection entre ces deux parties n'a pu être observée. Ces couches pourraient être mises en relation avec un aménagement situé dans la moitié est de la pièce, ou plus simplement être la résultante d'une activité propre à l'utilisation de ce local, mais elles pourraient aussi provenir de la démolition d'une construction en terre et bois située à l'est du mur M2, si ce n'est de l'élévation du mur M2 lui-même.

On accédait à cette cave par le sud, comme en témoigne l'interruption du mur M3 dans l'angle sud-est de la pièce. Seule la fondation du seuil (ST 5), lui-même récupéré²⁶², est conservée et comme elle se situe à la même altitude que le sol de la cave, il est probable que l'accès se faisait depuis l'extérieur. Soulignons qu'aucun vestige pouvant se rattacher à un escalier n'a été repéré et que le niveau de marche extérieur n'est pas conservé.

L'étude du mobilier céramique permet de situer l'abandon de cette cave vers le milieu du III^e siècle de notre ère²⁶³.

Le puits ST 32 (fig. 127 et 133)

A l'est de ce bâtiment a été repéré dans une coupe stratigraphique un puits (ST 32) en pierres sèches de section circulaire, conservé sur environ 1.50 m de hauteur et reposant sur les sables et graviers du cordon littoral²⁶⁴. Comme cette structure recoupe une tombe de la nécropole du Pré de la Cure (T 75), on est assuré que sa construction est postérieure à l'utilisation de ce cimetière, dont les sépultures les plus récentes sont datées du VII^e s. ap. J.-C.²⁶⁵ Aucun mobilier n'a été retrouvé dans son comblement.

Chantier des Philosophes 7 (fig. 127)

La plupart des aménagements d'époque romaine mis au jour sur cette parcelle se situent dans l'angle nord-est du chantier. Les vestiges sont extrêmement arasés et il ne subsiste en fait que le fond de structures en creux, qui ont été de plus fortement endommagées par l'implantation d'une trentaine de sépultures de la nécropole du Pré de la Cure. La nature de ces aménagements (trous de poteau, solins, fosses et foyer) suggère la présence de constructions en terre et bois. Les niveaux d'occupation correspondants ne sont pas conservés. Ces structures sont apparues plus ou moins à la même altitude que les tombes tardives (fig. 134), au sommet d'un niveau de sable propre, que l'on pourrait rattacher à la transgression lacustre mise en évidence au Parc Piguët et déjà mentionnée dans ce secteur pour le fossé 2 et le bâtiment semi-enterré ST 149²⁶⁶.

262. Largeur du passage: 1.40 m.

263. Ce matériel est présenté dans le chapitre VI.

264. Diamètre extérieur: 1 m; diamètre de l'ouverture: environ 0.50 m. Le fond du puits se situe à 432.40 m d'altitude.

265. Au sujet de la tombe 75 voir STEINER/MENNA 2000, vol. II, pp. 149-150.

266. Voir à ce sujet le chapitre I.



Fig. 133. Secteur oriental, Philosophes 13. Le puits ST 32.



Fig. 134. Secteur oriental, partie nord-est du chantier des Philosophes 7. Sur cette parcelle, les vestiges d'époque romaine ont été fortement endommagés par l'installation des tombes de la nécropole du Pré de la Cure. Vue de la tombe 152, du foyer ST 47 et d'une fosse dépotoir en cours de dégagement.

Aucun plan cohérent ne peut être proposé à partir du niveau d'apparition de ces structures ou de la profondeur de leur implantation, et le rare mobilier piégé ne permet pas de les distinguer chronologiquement.

On mentionnera la découverte d'un as daté de 22/23-30 ap. J.-C. à proximité d'un foyer (ST 47, fig. 134) partiellement recoupé par deux tombes²⁶⁷. Les quelques formes de céramique identifiables découvertes dans cette zone témoignent d'une occupation qui couvre les trois premiers siècles de notre ère²⁶⁸.

Les seuls aménagements d'époque romaine bien conservés découverts sur ce chantier sont deux puits, présentant un mode de construction différent.

Le puits ST 137 (fig. 135)

Conservé sur environ deux mètres de haut, il présente une forme circulaire²⁶⁹. Son blocage est composé de boulets, de blocs d'origine morainique grossièrement équarris, de moellons de molasse, ainsi que de fragments de tuiles. Les pierres disposées en cercle sans ordre apparent ne sont pas liées entre elles par du mortier; aucune trace de cuvelage en bois n'a été retrouvée dans sa partie inférieure.

272. Ce puits est également cité dans le plan de l'habitat romain de la rue de la République-Vidy, voir Plan de l'habitat romain de la rue de la République-Vidy, pp. 27-28; structures n° 16, 24 et 32 et voir aussi Plan de l'habitat romain de la rue de la République-Vidy, pp. 27-28.

273. Rapport de la Laboratoire national de recherches archéologiques, Institut national de la recherche scientifique, pp. 27-28.

274. M.-A. Hebrard in Strözyk/Moson 2000, vol. II, pp. 42-43.

275. M.-A. Hebrard in Strözyk/Moson 2000, vol. II, pp. 43-44. La mobilière recueillie dans ce puits est présentée dans le chapitre VI.

276. Le puits forme un cercle de 0,84 m de diamètre et sa profondeur est de 2,10 m. Le puits est construit en blocs de molasse et de boulets de pierre.

277. M.-A. Hebrard in Strözyk/Moson 2000, vol. II, pp. 43-44. La mobilière recueillie dans ce puits est présentée dans le chapitre VI.

278. M.-A. Hebrard in Strözyk/Moson 2000, vol. II, pp. 43-44. La mobilière recueillie dans ce puits est présentée dans le chapitre VI.

279. M.-A. Hebrard in Strözyk/Moson 2000, vol. II, pp. 43-44. La mobilière recueillie dans ce puits est présentée dans le chapitre VI.

267. Détermination de Mme A. Geiser: as de Tibère pour Auguste divinisé, Rome, voir chapitre VII, catalogue n° 14.

268. Les éléments les plus anciens sont des productions sigillées du sud de la Gaule, dont un bol Drag. 29a (10-40 ap. J.-C.) et une assiette Drag. 15/17 (30-100 ap. J.-C.). La présence de vases en revêtement argileux, dont plusieurs gobelets ornés de guillochis ou de cordons fendus situent la fin de cette occupation dans le courant du III^e s. de notre ère.

269. Diamètre extérieur: 1.40 m; diamètre de l'ouverture: environ 0.60 m. Le fond du puits est situé à une altitude de 431.70 m.



Fig. 135. Secteur oriental, Philosophes 7. Le puits ST 137.

Cette structure paraît avoir été réutilisée comme dépotoir, comme en témoignent les nombreux fragments de céramique découverts dans son comblement. Cette deuxième phase d'utilisation est datée du milieu du III^e siècle de notre ère²⁷⁰.

270. M.-A. Haldimann in STEINER/MENNA 2000, vol. II, pp. 42-43. Le mobilier recueilli dans ce puits est présenté dans le chapitre VI.

271. Le puits forme un carré de 0.84 m de côté, ce qui correspond à la longueur d'une planche; la largeur d'une planche avoisine les 0.20 m et l'épaisseur conservée varie entre 0.02 et 0.04 m. Le fond du puits est situé à une altitude de 431.30 m.

Le puits ST 148 (fig. 136 et 137)

Le puits ST 148, situé à moins d'un mètre de la structure précédente, n'est attesté que par la présence d'un cuvelage quadrangulaire, constitué de planches disposées de chant et superposées les unes aux autres²⁷¹. Le système d'assemblage à mi-bois des planches dans les angles (fig. 137), ainsi que la poussée externe du terrain natu-

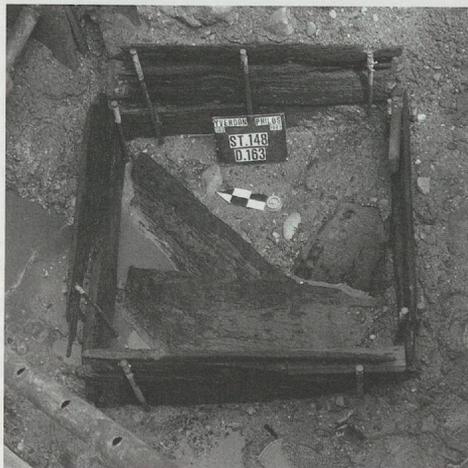


Fig. 136. Secteur oriental, Philosophes 7. Le puits ST 148 en cours de dégagement.

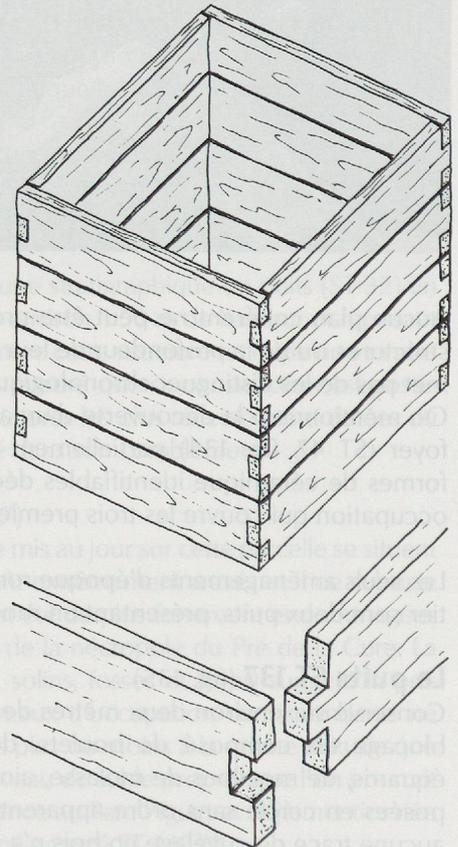


Fig. 137. Reconstitution et détail du mode d'assemblage des planches du cuvelage du puits ST 148. Dessin D. Widmer.

rel permettaient une parfaite cohésion de l'ensemble. Le cuvelage paraît avoir été mis en place après l'excavation totale du puits jusqu'au cordon littoral, comme en témoigne la largeur de la tranchée de fondation²⁷². Cette dernière est comblée par du sable et des éléments de calage (fragments de blocs de calcaire et de *tegulae*). L'élévation du puits au-dessus de ce dispositif n'est pas conservée, mais il est probable qu'elle était composée de pierres disposées de façon circulaire, à l'image des deux puits précédemment décrits. L'analyse dendrochronologique effectuée sur les planches a permis de dater l'abattage des bois ayant servi à sa construction de 240-241 ap. J.-C.²⁷³ Cette datation absolue fournit un *terminus post quem* pour le mobilier retrouvé dans son comblement, qui ne comporte pas d'élément postérieur au III^e s. ap. J.-C.²⁷⁴

SECTEUR SUD

A l'exception de la zone du bâtiment 2 (Philosophes 21), l'ensemble des niveaux correspondant au *vicus* ont été évacués par des moyens mécaniques, jusqu'au niveau de la démolition étalée de la fortification. De ce fait, les seules informations que nous possédons sur les vestiges d'époque romaine proviennent des quelques coupes où l'ensemble de la séquence stratigraphique est conservée.

Chantier des Philosophes 21

Les structures antérieures au bâtiment 2

Les solins ST 75-178-179 (fig. 138 et 139)

Lors du dégagement du bâtiment 2, plusieurs alignements de cailloux ont été découverts de part et d'autre des murs M 56 et M 59, au sommet du remblai d'installation du *vicus*. Ces aménagements, ST 75, 178 et 179, pourraient correspondre à des solins en pierres sèches. Comme les niveaux se rattachant à ces structures n'ont pas été fouillés et qu'aucun mobilier ne leur est associé, il n'est pas possible de dater cette occupation, si ce n'est qu'elle est postérieure au remblai susmentionné, dont la mise en place est datée dans ce secteur de la première moitié du I^{er} s. de notre ère.

272. Ce procédé est également attesté dans le *vicus* de *Lousonna-Vidy*, voir PARATTE 1989, p. 29, note 2. Pour les cuvelages en bois, voir VIDY 1985, pp. 25-26, structures n^{os} 16, 84 et 102 et voir MOREL 1988, pp. 72-73.

273. Rapport du Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, Réf.LRD93/R3289D.

274. M.-A. Haldimann in STEINER/MENNA 2000, vol. II, pp. 42-43.

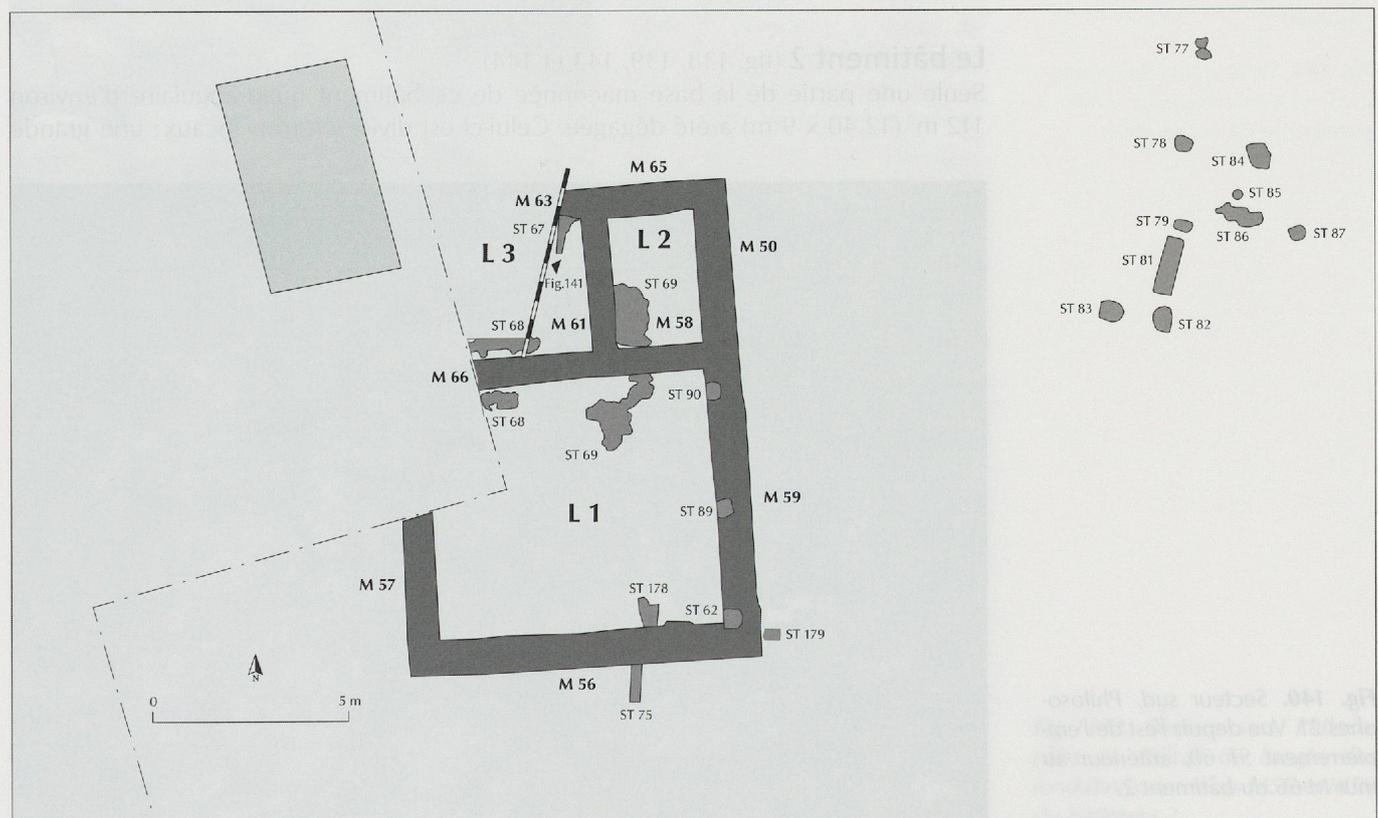


Fig. 138. Secteur sud, Philosophes 21. Plan des structures d'époque romaine.

L'empierrement ST 68 (fig. 138, 139 et 140)

Un empierrement sans ordonnance a été mis au jour sous l'emprise du bâtiment 2 de part et d'autre du mur M 66, en limite de fouille. Une fois encore l'exiguïté de la surface fouillée ne permet pas d'établir si cet aménagement fait partie d'un bâtiment antérieur (radier de sol) ou si l'on est en présence d'un espace ouvert (place aménagée, cour). On relèvera que ces pierres, de petites dimensions, ne sont pas liées entre elles par du mortier, mais prises dans une matrice limono-sableuse. Parmi les deux cents fragments de céramique recueillis dans le remblai sous-jacent (couche 2, fig. 141), aucun n'est attribuable à l'époque romaine. On relèvera la présence d'une amphore Dressel 1B (n° 901), de la coupe peinte (n° 902) pour laquelle nous n'avons trouvé aucun parallèle satisfaisant et du couvercle en pâte claire (n° 904). Bien que cette dernière forme soit déjà attestée en pâte sombre grossière dans l'horizon D (vers 80 av. J.-C.), il est probable qu'elle ne fut pas produite en cuisson oxydante avant le milieu du 1^{er} s. av. J.-C.



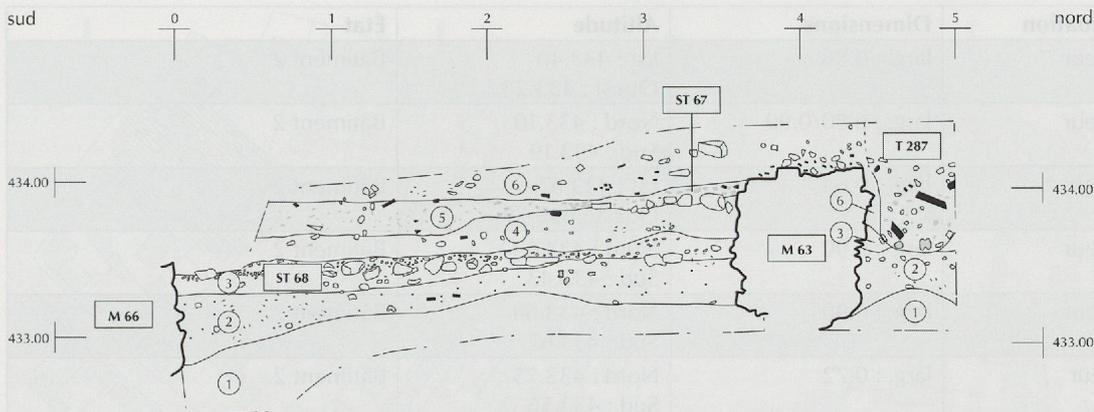
Fig. 139. Secteur sud, Philosophes 21. Vue depuis le sud-est du bâtiment 2.

Le bâtiment 2 (fig. 138, 139, 143 et 144)

Seule une partie de la base maçonnée de ce bâtiment quadrangulaire d'environ 112 m² (12.40 x 9 m) a été dégagée. Celui-ci est divisé en trois locaux : une grande

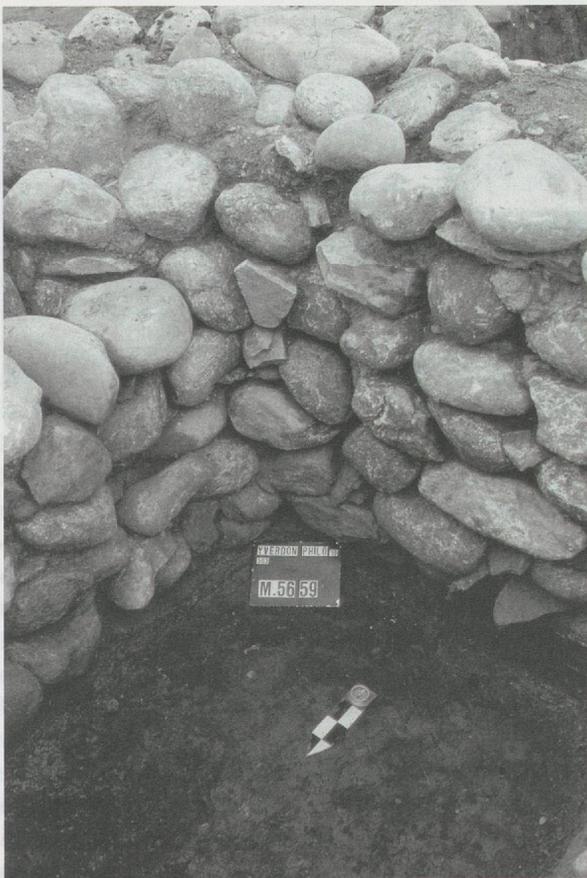


Fig. 140. Secteur sud, Philosophes 21. Vue depuis l'est de l'empierrement ST 68, antérieur au mur M 66 du bâtiment 2.



pièce (L 1) d'une superficie hors les murs de 46 m² et deux pièces de dimensions plus réduites (L 2 et L 3). En raison de la pente naturelle nord-sud – de l'ordre de 6 % environ – la construction de cet édifice a nécessité l'apport d'un important remblai (fig. 141, couche 4), qui l'isole de l'empierrement susmentionné ST 68.

L'ensemble du bâtiment a été récupéré jusqu'au niveau des fondations, à l'exception du mur M63, dont l'élévation est conservée sur une assise. La largeur de cette dernière est inférieure d'environ 0.20 m à sa substruction (fig. 141). Les fondations des murs (fig. 142), construites en tranchées étroites, sont conservées sur une hauteur de 4 à 7 lits. Elles sont constituées presque exclusivement de boulets et de galets, sur une largeur comprise entre 0.80 et 0.90 m pour les fondations des murs externes (M56, M57, M59, M60, M63 et M65) et de 0.60/0.70 m pour les séparations internes (M58, M61 et M66). L'importance des fondations des murs extérieurs pourrait laisser penser que leur élévation était maçonnée. En revanche, il n'est pas possible de définir le mode de construction des cloisons internes. Étaient-elles entièrement maçonnées, ou présentaient-elles un mode de construction mixte (murs-bahuts) ?



Aucun vestige de sol n'a été repéré. Il est toutefois possible d'estimer son altitude à 434.10 m environ, à partir du sommet conservé de son radier, dont les restes ont été découverts dans les trois pièces (ST 67 et ST 69, fig. 138). On mentionnera encore la présence de quelques fragments d'enduits monochromes blancs dans la démolition du local 3.

Trois trous de poteau ont été découverts dans les fondations du mur M59, à intervalles réguliers (ST 62, 89 et 90, fig. 138). Ils sont implantés non au centre du mur, mais en bordure du local 1. Ces aménagements pourraient témoigner d'une réoccupation du bâtiment, alors qu'il était déjà en ruine, à moins qu'ils n'appartiennent à une construction en bois faisant partie du bâtiment 2 (plancher?).

Une trentaine de vases ont été recueillis dans la démolition de

Fig. 141. Secteur sud, Philosophes 21. Coupe sud-nord, vue ouest, à travers le local 3 du bâtiment 2 (situation fig. 138). 1. Cordon littoral 2. Limon argilo-sableux gris-vert, cailloux, fragments de molasse : démolition du rempart - remblai 3. Limon sableux beige contenant de nombreuses pierres : empierrement ST 68 4. Limon sableux brun, charbons de bois : remblai et radier ST 67 5. Limon sableux beige, nombreuses pierres : remblai 6. Limon brun, cailloux, tuiles, mortier : démolition supérieure des structures d'époque romaine dans laquelle a été creusée la tombe T 287.

Fig. 142. Secteur sud, Philosophes 21. Détail de l'angle des fondations des murs M56 et M59 du bâtiment 2.

N° ST	Nature/Situation	Dimensions	Altitude	État
M56	mur extérieur	larg. : 0.86	Est : 433.40 Ouest : 433.28	Bâtiment 2
M57	mur extérieur	larg. : 0.80/0.90	Nord : 433.10 Sud : 433.19	Bâtiment 2
M58	mur intérieur	larg. : 0.64	Est : 433.67 Ouest : 433.59	Bâtiment 2
M59	mur extérieur	larg. : 0.90	Nord : 433.63 Sud : 433.43	Bâtiment 2
M60	mur extérieur	larg. : 0.90	Nord : 433.64 Sud : 433.67	Bâtiment 2
M61	mur intérieur	larg. : 0.72	Nord : 433.75 Sud : 433.56	Bâtiment 2
M63	mur extérieur	larg. : + de 0.60	433.16	Bâtiment 2
M65	mur extérieur	larg. : 0.80	Est : 433.63 Ouest : 433.93	Bâtiment 2
M66	mur intérieur	larg. : 0.70	Est : 433.52 Ouest : 433.78	Bâtiment 2
ST 62	TP dans M 59, L1	Ø = 0.46	UK : 433.19	Bâtiment 2 ou postérieur
ST 67	Radier, L3	-	OK : 434.06	Bâtiment 2
ST 68	Empierrement, L1/3	-	OK : 433.51	Antérieur bâtiment 2
ST 69	Radier, L1/2	-	OK : 433.82	Bâtiment 2
ST 75	Solin, sud M 56	larg. : 0.25 long. : 0.90	OK : 433.39	Antérieur bâtiment 2
ST 89	TP dans M 59, L1	Ø = 0.44	UK : 433.30	Bâtiment 2 ou postérieur
ST 90	TP dans M 59, L1	Ø = 0.40	UK : 433.43	Bâtiment 2 ou postérieur
ST 178	Solin ?, L1	larg. : 0.44 long. : 0.80	OK : 433.35	Antérieur bâtiment 2
ST 179	Solin ?, est M 59	larg. : 0.32 long. : 0.50	OK : 433.30	Antérieur bâtiment 2

Les valeurs présentées dans ce tableau sont exprimées en mètres.

Fig. 143. Liste des structures du bâtiment 2.

Fig. 144. Secteur sud, Philosophes 21. Structures découvertes dans la partie nord-est du chantier.

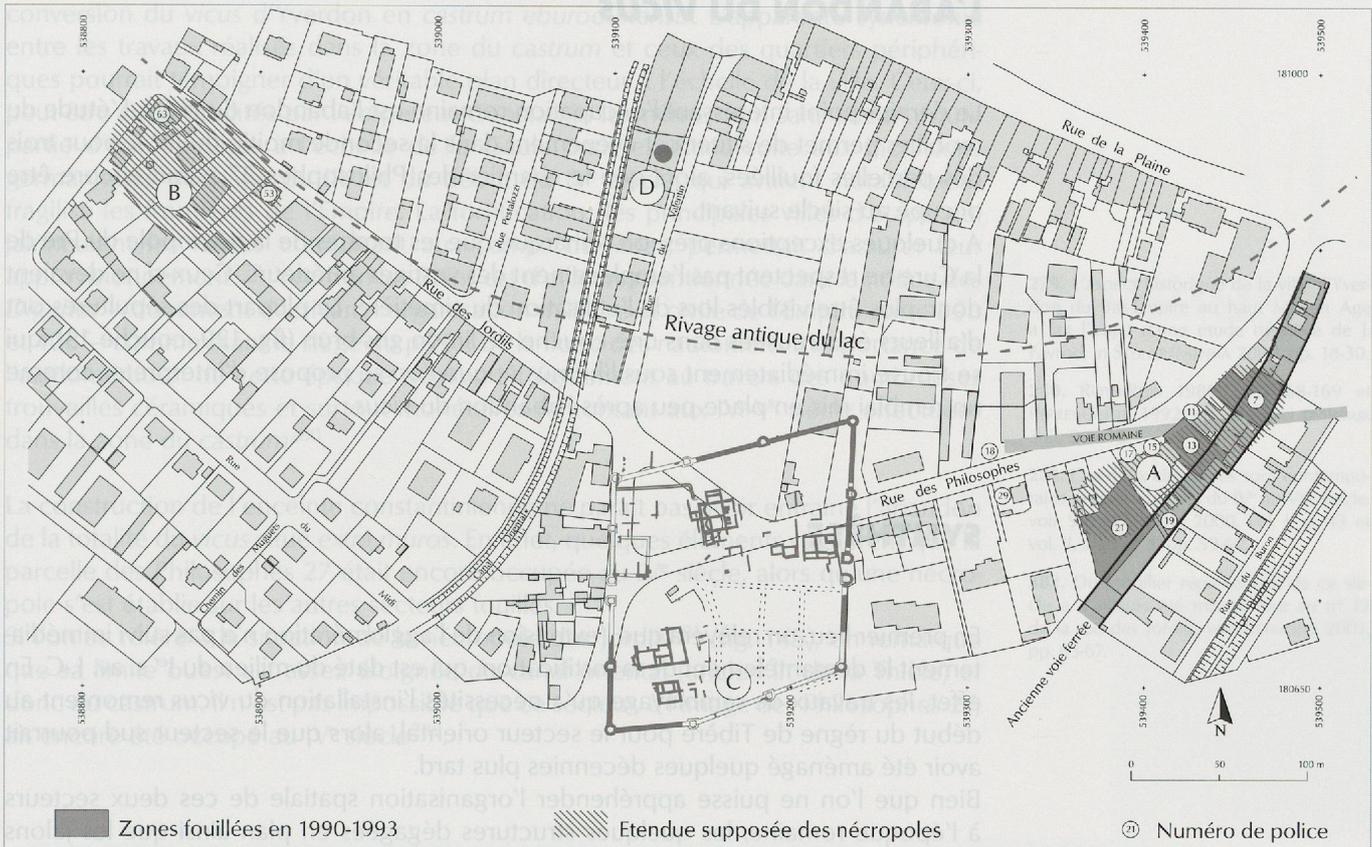
ST	Type	Dimensions	Sommet/Fond
77	Trou de poteau	Ø max. = 0.60	443.40/ ?
78	Trou de poteau	Ø max. = 0.40	433.57/ ?
79	Trou de poteau	0.24 x 0.42	433.27/433.10
81	Fosse	1.48 x 0.50	433.33/432.96
82	Trou de poteau	Ø max. = 0.60	433.54/433.10
83	Trou de poteau	Ø max. = > 0.50	433.51/433.10
84	Trou de poteau	Ø max. = 0.70	433.35/433.16
85	Trou de poteau	Ø max. = 0.24	433.31/433.21
86	Fosse ?	1.26 x 0.54	433.28/433.21
87	Trou de poteau	Ø max. =	433.28/433.20

Les valeurs présentées dans ce tableau sont exprimées en mètres.

ce bâtiment. On relèvera qu'un grand nombre d'entre eux présentent un faciès assez ancien (sigillée italique, imitation des services de Haltern). La présence de ce mobilier résiduel est très certainement due aux perturbations provoquées par l'installation d'une dizaine de tombes de la nécropole du Pré de la Cure. Le faciès des vases en revêtement argileux situe l'abandon de ce bâtiment dans le courant du III^e s. de notre ère. En revanche, il n'est pas possible de dater sa construction : le remblai d'installation, pauvre en matériel, n'a pas livré de marqueur chronologique.

Les structures éparses non datées (fig. 138 et 144)

Plusieurs structures ont été dégagées à proximité de la tombe 306 datée de La Tène finale et des sépultures de la nécropole tardo-antique du Pré de la Cure, à une dizaine de mètres à l'est du bâtiment 2. La majorité d'entre elles sont apparues au



sommet du cordon littoral, à l'exception du trou de poteau ST 77 implanté dans un niveau organique, qui pourrait correspondre au remblai d'installation du vicus. Il est probable que les trous de poteau ST 82, 83, 84 et 86 remontent au moins à l'époque romaine, car leurs remplissages contenaient des fragments de tuiles. Les autres structures n'ont livré en revanche aucun matériel permettant de les dater.

Chantier des Philosophes 27

En raison des délais impartis aux travaux, les niveaux postérieurs à la démolition du rempart n'ont pas été dégagés en plan dans cette parcelle. Seules quelques structures (trous de poteau, fosses et un mur maçonné) apparaissent dans les coupes stratigraphiques où l'ensemble de la séquence est conservé. Elles se situent pour la plupart à l'emplacement de la fortification et au nord de celle-ci. La partie sud du chantier ne paraît pas avoir été réoccupée après l'abandon de la fortification. En effet, seul un remblai contenant du mobilier d'époque romaine scelle les aménagements laténiens. On relèvera que la stratification des niveaux de cette période n'est de loin pas aussi dense que celle observée au n° 13 de la rue des Philosophes, mais correspond plutôt à celle de la partie sud de la parcelle attenante (chantier des Philosophes 21). Ces différents indices suggèrent que l'on se situe en périphérie du vicus.

La présence d'un chenal de 4 m de large, entièrement comblé de sable jaune sur près de 1.20 m de puissance, doit probablement être mise en relation avec le passage d'un cours d'eau dans ce secteur (cf. fig. 37, couches 8a et b). Il n'est pas possible de dater précisément cet événement, si ce n'est qu'il est postérieur à la mise en place du remblai d'installation du vicus et antérieur à la démolition romaine supérieure.

La nécropole tardo-antique du Pré de la Cure ne s'étend pas à ce secteur; sa limite devait se situer entre cette parcelle et celle des Philosophes 21 (fig. 145).

Pour terminer, on mentionnera une tranchée exploratoire ouverte au début des travaux archéologiques et située au nord de cette parcelle (fig. 126, point A). La coupe stratigraphique relevée à cette occasion montre que cette zone fut plus densément occupée que la partie sud du chantier. On observe une succession de niveaux relatifs à des occupations en terre et bois, précédant l'installation d'un bâtiment maçonné muni d'un sol en *terrazzo*.

Fig. 145. Situation des vestiges romains tardifs et du haut Moyen Âge à Yverdon-les-Bains. **A:** nécropole du Pré de la Cure **B:** nécropole des Jordils **C:** castrum **D:** barque de la rue du Valentin n°18.

L'ABANDON DU VICUS

Le dernier point intéressant l'occupation romaine est l'abandon du *vicus*. L'étude du mobilier permet de situer cet événement dans la seconde moitié du III^e s. pour trois des parcelles fouillées, alors que le chantier des Philosophes 27 paraît encore être occupé au siècle suivant.

A quelques exceptions près, on remarque que les tombes de la nécropole du Pré de la Cure ne respectent pas l'emplacement des vestiges antérieurs. Ceux-ci ne devaient donc plus être visibles lors de l'utilisation du cimetière. La plupart des sépultures ont d'ailleurs été creusées dans une couche de limon gris-brun (fig. 129, couche 13), qui se trouve immédiatement sous l'humus et que l'on se propose d'interpréter comme un remblai mis en place peu après l'abandon du *vicus*.

SYNTHÈSE

En premier lieu, on relèvera que l'extension de l'agglomération n'a pas suivi immédiatement le démantèlement de la fortification, qui est daté du milieu du I^{er} s. av. J.-C. En effet, les travaux de remblayage qu'a nécessités l'installation du *vicus* remontent au début du règne de Tibère pour le secteur oriental, alors que le secteur sud pourrait avoir été aménagé quelques décennies plus tard.

Bien que l'on ne puisse appréhender l'organisation spatiale de ces deux secteurs à l'époque romaine, les quelques structures dégagées en plan ainsi que les jalons chronologiques définis par l'étude du mobilier, permettent de retracer une partie des événements survenus dans ce quartier de l'agglomération.

Dans la partie orientale du *vicus*, plusieurs constructions en terre et bois se succèdent entre l'époque tibérienne et une phase d'incendie datée du milieu du I^{er} s. ap. J.-C. environ. À la suite de cet épisode, trois phases d'occupation de structures légères précèdent encore les états maçonnés, dont on ne peut malheureusement pas préciser la date de construction, faute de marqueurs chronologiques. La datation dendrochronologique du cuvelage d'un puits atteste une occupation de la zone encore en 240 ap. J.-C.

La présence de l'officine de Faustus dès le début de l'occupation de ce secteur, sa situation périphérique par rapport au centre du *vicus*²⁷⁵ et le fait qu'il se trouve en bordure d'une de ses principales voies d'accès nous incitent à proposer une vocation artisanale pour ce quartier de la ville²⁷⁶, même si les éléments dont nous disposons ne nous permettent pas de confirmer cette hypothèse. Toujours est-il qu'Yverdon, par sa situation géographique (nœud routier et fluvial, point de rupture de charge) présentait tous les éléments propices au développement d'une industrie artisanale et à l'exportation de ses productions. Le meilleur exemple nous est sans aucun doute fourni par les récipients estampillés de ce potier retrouvés sur de nombreux sites de la Suisse gallo-romaine²⁷⁷.

La situation est différente dans le secteur sud. En effet, les quelques informations dont nous disposons indiquent que le *vicus* ne s'est pas étendu en direction des marécages et que ses limites devaient correspondre plus ou moins à celles de l'*oppidum* de la fin de l'âge du Fer. L'extension du village sur la rive gauche de la Thièle au début de l'époque romaine suffisait peut-être à répondre à la progression démographique du village et n'a pas rendu nécessaire l'urbanisation de ce secteur²⁷⁸.

Pour ce qui est de l'abandon du *vicus*, on relèvera que les parcelles des Philosophes 7, 13 et 21 paraissent avoir été désertées durant de la seconde moitié du III^e s. de notre ère, voire au début du siècle suivant, alors que la zone des Philosophes 27 était encore occupée au IV^e s.

On relèvera d'ailleurs à ce propos l'envergure de l'investissement que nécessita la

275. Le centre de l'agglomération gallo-romaine devait se situer aux environs de l'actuel carrefour des rues des Jordils, des Philosophes et du Valentin, voir KASSER 1975, p. 57.

276. KAENEL/PAUNIER/MAGGETTI/GALETTI 1982, pp. 106-107 et note 37, où sont énumérées plusieurs villes qui présentent un regroupement d'ateliers dans les faubourgs. Voir également à ce sujet FELLMANN 1992, pp. 222-227.

277. Notamment à Avenches, Lousonna-Vidy, Martigny, Massongex, Vindonissa et Augst, voir LUGINBÜHL 2001, pp. 236-237.

278. CURDY/KAENEL/ROSSI 1992, pp. 296-297.

conversion du *vicus* d'Yverdon en *castrum eburodunensis*. L'apparente synchronie entre les travaux réalisés dans la zone du *castrum* et ceux des quartiers périphériques pourrait témoigner d'un véritable plan directeur à l'échelle de la ville. Ceux-ci, peut-être commandités par l'empereur Constantin lui-même, font sans aucun doute partie d'une stratégie à l'échelle de la Gaule entière, initiée suite aux incursions germaniques de la fin du III^e et du début du IV^e siècle, qui avaient notablement fragilisé les frontières de l'Empire. La fortification des principales villes d'étape qui jalonnaient les routes conduisant aux camps du *limes*, permettait d'assurer leur approvisionnement²⁷⁹. Yverdon-les-Bains est d'ailleurs mentionnée dans *la notice des Dignités* – document décrivant l'organisation militaire et civile de l'Empire entre 396 et 408 – comme étant le siège du préfet de la flotte des nautoniers. L'importance de l'agglomération de cette époque transparaît également au travers des nombreuses trouvailles céramiques et surtout monétaires remontant aux IV^e-V^e siècle effectuées dans la zone du *castrum*²⁸⁰.

La construction de l'enceinte constantinienne ne paraît pas avoir entraîné l'abandon de la totalité du *vicus* situé *extra muros*. En effet, quelques éléments suggèrent que la parcelle des Philosophes 27 était encore occupée au IV^e siècle, alors qu'une nécropole s'est établie sur les autres secteurs fouillés.

Si l'on se réfère à la situation de la nécropole des Jordils²⁸¹ (fig. 145), on remarque que sa limite ouest est assez éloignée du canal oriental (ancien lit de la Thièle) et donc du *castrum*. Il n'est pas impossible que ce secteur, à l'image des Philosophes 27, ait encore été occupé au IV^e siècle²⁸².

279. L'aspect historique de la ville d'Yverdon du Bas-Empire au haut Moyen Age a fait l'objet d'une étude détaillée de J. Favrod, in STEINER/MENNA 2000, pp. 18-30.

280. ROTH-RUBI 1980, pp. 168-169 et PERRET-GENTIL 1992, pp. 51-53 et tableaux 3 D, 9 et 10.

281. Ces deux cimetières sont contemporains et furent utilisés du IV^e au VII^e siècle, voir STEINER/MENNA 2000, vol. I, p. 43 et vol. II, annexe 3, pp. 59-60.

282. Du mobilier représentatif de ce siècle a d'ailleurs été mis au jour au n° 13 de la rue des Jordils, voir REYMOND 2001, pp. 65-67.

L'ABANDON DU VICUS

conversion du vicus d'Yverdon en *castrum* éprouvée entre les travaux réalisés dans la zone du *castrum* et ceux des quartiers périphériques. L'absence de plan directeur à l'échelle de la ville. Ceux-ci peuvent être commandés par un plan directeur constant lui-même, tout sans aucun doute. L'absence de plan directeur à l'échelle de la ville est donc une conséquence de la situation géographique. L'absence de plan directeur à l'échelle de la ville est donc une conséquence de la situation géographique. L'absence de plan directeur à l'échelle de la ville est donc une conséquence de la situation géographique.

PARTIE I

La construction de l'enceinte constantinienne ne paraît pas avoir entraîné l'abandon de la totalité du vicus situé extra muros. En effet, quelques éléments suggèrent que la parcelle des Philosophes 27 était encore occupée au IV^e siècle, alors qu'une nécropole s'est établie sur les autres secteurs fouillés.

SYNTHÈSE

La construction de l'enceinte constantinienne ne paraît pas avoir entraîné l'abandon de la totalité du vicus situé extra muros. En effet, quelques éléments suggèrent que la parcelle des Philosophes 27 était encore occupée au IV^e siècle, alors qu'une nécropole s'est établie sur les autres secteurs fouillés.

Bien que l'on ne puisse appréhender l'organisation spatiale de ces deux secteurs à l'époque romaine, les quelques structures dégagées en plan ainsi que les jalons chronologiques définis par l'étude du mobilier, permettent de retracer une partie des événements survenus dans ce quartier de l'agglomération.

Dans la partie orientale du vicus, plusieurs constructions en terre et bois se succèdent entre l'époque tiberienne et une phase d'incendie datée du milieu du I^{er} s. ap. J.-C. environ. À la suite de cet épisode, trois phases d'occupation de structures légères précèdent surtout les états maçonnés, dont on ne peut malheureusement pas préciser la date de construction, faute de marqueurs chronologiques. La datation de cette chronologie repose sur le coulage d'un puits attestant une occupation de la zone encore en 240 ap. J.-C.

La présence de l'officine de Faustus dès le début de l'occupation de ce secteur, sa situation périphérique par rapport au centre du vicus²⁷⁵ et le fait qu'il se trouve en bordure d'une de ses principales voies d'accès nous incitent à proposer une vocation artisanale pour ce quartier de la ville²⁷⁶, même si les éléments dont nous disposons ne nous permettent pas de confirmer cette hypothèse. Toujours est-il qu'Yverdon, par sa situation géographique (nœud routier et fluvial, point de rupture de charge) présentait tous les éléments propices au développement d'une industrie artisanale et à l'exportation de ses productions. Le meilleur exemple nous est sans aucun doute fourni par les récipients estampillés de ce potier retrouvés sur de nombreux sites de la Suisse gallo-romaine²⁷⁷.

La situation est différente dans le secteur sud. En effet, les quelques informations dont nous disposons indiquent que le vicus ne s'est pas étendu en direction des marécages et que ses limites devaient correspondre plus ou moins à celles de l'*oppidum* de la fin de l'âge du Fer. L'extension du village sur la rive gauche de la Thièle au début de l'époque romaine soifait peut-être à répondre à la progression démographique du village et n'a pas rendu nécessaire l'urbanisation de ce secteur²⁷⁸.

Pour ce qui est de l'abandon du vicus, on relèvera que les parcelles des Philosophes 2, 13 et 21 paraissent avoir été désertées durant de la seconde moitié du III^e s. de notre ère, voire au début du siècle suivant, alors que la zone des Philosophes 27 était encore occupée au IV^e s. On relèvera d'ailleurs à ce propos l'envergure de l'investissement que nécessita la

275. L'aspect historique de la ville d'Yverdon est bien représenté au plan d'ensemble de la ville d'Yverdon, voir l'ouvrage de l'auteur, *Yverdon, ville romaine*, pp. 18-20.

276. Roux-Rue, 1980, pp. 168-169 et *Yverdon, ville romaine*, pp. 21-23 et tableaux I, D, 9 et 10.

277. Ces deux cimetières sont contemporains et furent utilisés du IV^e au VII^e siècle. Voir *Yverdon, ville romaine*, vol. I, p. 43 et vol. II, annexe J, pp. 29-60.

278. Du mobilier représentatif de ce site de l'âge du Fer, voir *Yverdon, ville romaine*, pp. 62-63.

275. Le centre de l'agglomération gallo-romaine devait se situer aux environs de l'actuel carrefour des rues des Jardins, des Philosophes et du Voltaire, voir Roux-Rue, 1973, p. 37.

276. Klotz/Palazzi/Masson/Leuzin, 1983, pp. 106-107 et note 37. On voit donc plusieurs sites qui ont pu constituer un regroupement d'habitats dans les environs. Voir également *Yverdon, ville romaine*, pp. 222-227.

277. Notamment à Avenches, *Yverdon, ville romaine*, pp. 222-227.

278. *Yverdon, ville romaine*, pp. 226-227.